



VALÉRIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE  
L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION  
ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS  
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA  
SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 10 décembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### RESTAURATION ET MODERNISATION DU BATIMENT ZENOBE GRAMME DE L'UNIVERSITE PAUL PASTUR A CHARLEROI

Sous l'impulsion de la Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, le Gouvernement de Wallonie a accordé un subside de **2.856.338,02 euros** pour la restauration et l'aménagement du Bâtiment dit Zénobe Gramme de l'Université Paul Pastur à Charleroi.

La subvention octroyée permettra **la restauration des parties classées comme monument depuis 2004. Il s'agira de restaurer les façades et toitures, les escaliers de pierre extérieurs et des éléments de décors intérieurs.** Une attention particulière sera portée au hall d'honneur, aux salles des machines et des professeurs et aux auditoriums ayant conservé leurs aménagements d'origines. La restauration des vitraux de la façade principale n'est pas incluse dans le montant alloué.

Construit en 1907 par Albert et Alexis Dumont (architectes « Dumont père et fils »), le bâtiment Zénobe Gramme a été inauguré lors de l'exposition internationale de Charleroi en 1911. Il appartient aujourd'hui en copropriété à la Province de Hainaut, la Ville de Charleroi, l'UMONS et l'ULB. L'entièreté de l'édifice est accessible aux étudiants et usagers des différents services. Des événements (conférences, colloques, ...) y sont organisés régulièrement et y donnent accès au grand public.

**Cette restauration s'inscrit dans le projet « Centre universitaire Zénobe Gramme » qui ambitionne de créer un pôle d'excellence combinant formation continuée, enseignement supérieur et universitaire et recherche scientifique.** Ce dernier s'intègre dans un projet de grande envergure « Charleroi District créatif » mené par la Ville de Charleroi dans le cadre de la programmation de Fonds européens de développement économique régional (FEDER 2014-2020). Il s'agit d'un vaste programme de renforcement de l'attractivité urbaine de Charleroi.